

Points

De la Polynésie française

conjoncture

02

PRIX
Janvier 2022

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Variation mensuelle : + 1,8 %

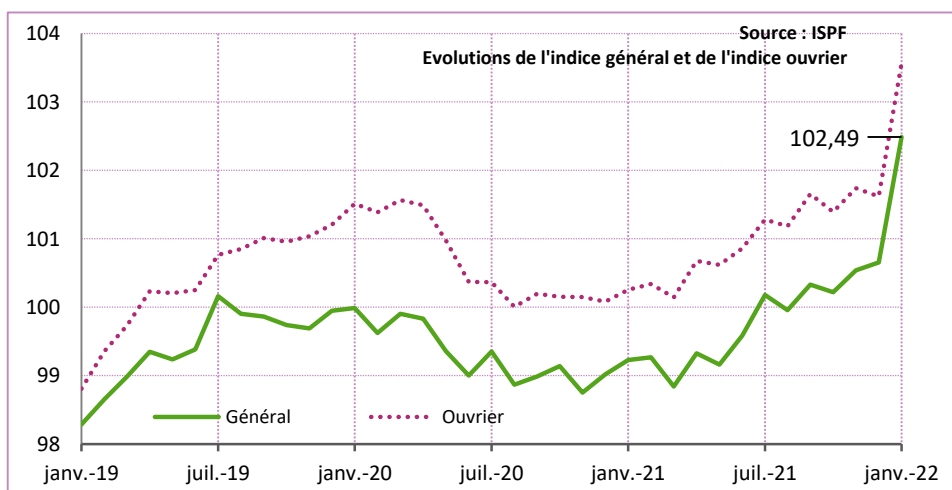
En janvier 2022, l'indice des prix à la consommation augmente de 1,8 % et s'établit à 102,49, essentiellement en raison de la hausse des prix de 13,1 % des autres biens et services, de 2,2 % des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, de 2,1 % du logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, de 1,3 % des loisirs et de la culture et de 0,8 % de l'hôtellerie, café, restauration. Entre janvier 2021 et janvier 2022, l'indice général des prix à la consommation augmente de 3,3 %. En moyenne sur les 12 derniers mois cette variation est de 0,8 %.

L'indice ouvrier augmente de 1,9 % sur le mois et progresse de 3,3 % en glissement annuel.

L'indice général hors Transport aérien international est en augmentation de 2,2 % en janvier 2022 et progresse de 3,2 % en glissement sur douze mois.

ÉVOLUTIONS DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER SUR LES 36 DERNIERS MOIS

Base 100 décembre 2017



Source : ISPF

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

L'évolution de l'IPC au cours du mois s'explique dans un premier temps par l'augmentation de 13,1 % des prix des autres biens et services, tirés vers le haut par le prix des assurances (+ 24,5 %), dans un deuxième temps, par l'augmentation de 2,2 % du prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées notamment les produits de la mer (+ 14,2 %), les fruits (+ 2,1 %) et les viandes (+ 1,0 %) et dans un troisième temps par l'augmentation de 2,1 % du prix du logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles, en lien avec la hausse des prix de l'électricité (+ 5,0 %) et des produits d'entretien et de réparation du logement (+ 4,4 %).

D'autres prix de produits et services évoluent également à la hausse comme ceux des articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément (+ 1,2 %), ceux des services culturels (+ 11,2 %), ceux des restaurants, snacks, roulottes, cafés et établissements similaires (+ 1,0 %) ainsi que ceux des services d'hébergement (+ 1,2 %).

Ces tendances sont en partie compensées par la baisse des prix des services de transport aérien de voyageurs (- 15,5 %) et des vêtements (- 3,3 %).

VARIATIONS ET CONTRIBUTIONS À L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

Division de la COICOP	Pond.	Variations (1)			Contributions (2)		
		Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	1 000 000	1,8	1,8	3,3	1,8	1,8	3,3
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	254 490	2,2	2,2	3,1	0,6	0,6	0,8
02 - Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	33 819	0,1	0,1	-0,4	0,0	0,0	0,0
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	16 648	-2,3	-2,3	-8,1	0,0	0,0	-0,1
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	177 537	2,1	2,1	4,7	0,4	0,4	0,8
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	48 427	0,1	0,1	-1,7	0,0	0,0	-0,1
06 - Santé	13 612	1,9	1,9	0,3	0,0	0,0	0,0
07 - Transports	193 025	-1,7	-1,7	4,6	-0,3	-0,3	0,9
08 - Communications	28 083	0,0	0,0	-11,3	0,0	0,0	-0,3
09 - Loisirs et culture	59 055	1,3	1,3	1,2	0,1	0,1	0,1
10 - Enseignement, éducation	8 801	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
11 - Hôtellerie, café, restauration	83 401	0,8	0,8	2,3	0,1	0,1	0,2
12 - Autres biens et services	83 102	13,1	13,1	13,6	1,1	1,1	1,1

(1) Variations en % (2) contributions en point d'indice

Information méthodologique

La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré de la division et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.



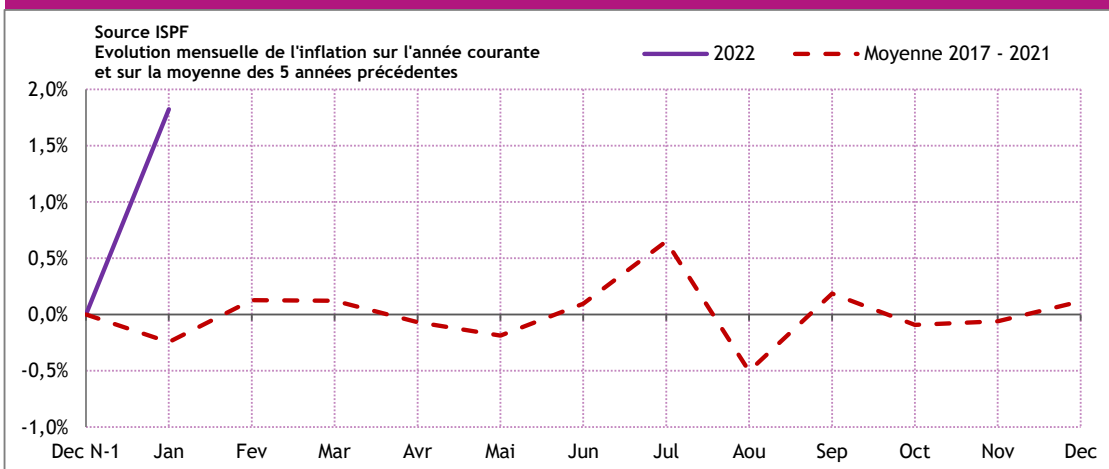
Source : ISPF

Plus fortes contributions à la variation de l'indice général

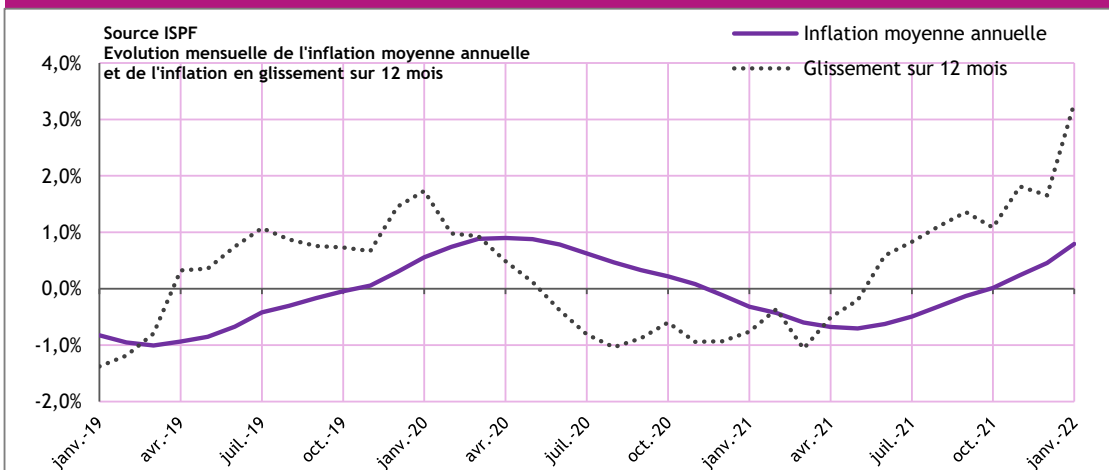
	Libellé	Poids	Variations	Contributions
Au niveau 2 - Groupe	12.5 - Assurances	44 537	24,5	1,09
	A la hausse			
	01.1 - Produits alimentaires	228 222	2,5	0,57
	04.5 - Électricité, gaz et autres combustibles	54 720	4,9	0,27
	04.3 - Entretien et réparation du logement	26 742	3,6	0,10
	09.4 - Services récréatifs, sportifs et culturels	17 860	4,7	0,08
	A la baisse			
	07.3 - Services de transport	29 259	-12,8	-0,38
	03.1 - Articles d'habillement	13 255	-2,9	-0,04
	09.6 - Voyages à forfait	4 476	-8,4	-0,04
Au niveau 3 - Classe	01.2 - Boissons non alcoolisées	26 268	-0,3	-0,01
	12.1 - Soins personnels	18 819	-0,3	-0,01
	A la hausse			
	12.5.4 - Assurances liées aux transports	25 011	30,2	0,76
	01.1.3 - Produits de la mer	34 840	14,2	0,50
	04.5.1 - Électricité	52 979	5,0	0,27
	12.5.1 - Assurances vie et décès	9 083	22,8	0,21
	04.3.1 - Produits pour l'entretien et la réparation du logement	22 387	4,4	0,10
	A la baisse			
	07.3.3 - Transport aérien de voyageurs	24 204	-15,5	-0,38
03.1.2 - Vêtements	11 687	-3,3	-0,04	
09.6.1 - Voyages à forfait	4 476	-8,4	-0,04	
01.1.1 - Pains et céréales	43 723	-0,7	-0,03	
01.2.2 - Eaux minérales (gazeuses ou non), boissons rafraîchissantes, jus de f	21 806	-0,5	-0,01	

Les variations sont en % et les contributions en point d'indice

Cycle mensuel de l'inflation



Inflation moyenne annuelle et inflation en glissement sur douze mois



Source : ISPF



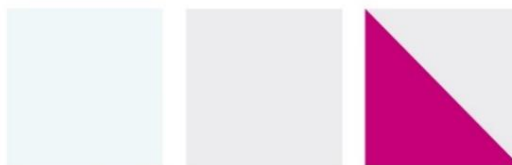
RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	janv 2022	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	102,49	1,8	1,8	3,3
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1	254 490	108,67	2,2	2,2	3,1
01.1 - Produits alimentaires	2	228 222	109,45	2,5	2,5	3,6
01.1.1 - Pains et céréales	3	43 723	105,97	-0,7	-0,7	2,1
01.1.2 - Viandes	3	61 607	110,35	1,0	1,0	3,2
01.1.3 - Produits de la mer	3	34 840	108,49	14,2	14,2	5,2
01.1.4 - Laites, fromages et œufs	3	20 250	106,17	-	-	1,9
01.1.5 - Huiles et graisses	3	5 590	107,54	-0,9	-0,9	4,9
01.1.6 - Fruits	3	10 058	120,30	2,1	2,1	-0,3
01.1.7 - Légumes	3	25 285	116,02	-0,1	-0,1	9,2
01.1.8 - Sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries	3	13 296	108,95	1,4	1,4	3,6
01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	3	13 573	106,77	0,3	0,3	0,6
01.2 - Boissons non alcoolisées	2	26 268	102,23	-0,3	-0,3	-0,7
01.2.1 - Cafés, thés, cacao	3	4 462	93,50	0,4	0,4	3,2
01.2.2 - Eaux minérales (gazeuses ou non), boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de lé	3	21 806	104,24	-0,5	-0,5	-1,5
02 - Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	1	33 819	106,10	0,1	0,1	-0,4
02.1 - Boissons alcoolisées	2	21 035	106,48	0,1	0,1	-0,6
02.1.1 - Alcools de bouche, spiritueux	3	2 633	119,24	1,1	1,1	7,5
02.1.2 - Vins et boissons fermentées	3	7 958	102,32	-0,2	-0,2	-5,0
02.1.3 - Bières	3	10 444	106,87	0,1	0,1	0,9
02.2 - Tabacs	2	12 784	105,48	-	-	0,1
02.2.1 - Tabacs	3	12 784	105,48	-	-	0,1
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	1	16 648	74,22	-2,3	-2,3	-8,1
03.1 - Articles d'habillement	2	13 255	75,02	-2,9	-2,9	-8,8
03.1.1 - Tissus d'habillement	3	1 141	100,14	-0,4	-0,4	2,5
03.1.2 - Vêtements	3	11 687	73,13	-3,3	-3,3	-10,1
03.1.3 - Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement	3	427	76,06	3,0	3,0	1,4
03.2 - Articles chaussants	2	3 393	71,32	-0,1	-0,1	-5,3
03.2.1 - Chaussures et autres articles chaussants	3	3 393	71,32	-0,1	-0,1	-5,3
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1	177 537	112,57	2,1	2,1	4,7
04.1 - Loyers réels d'habitation	2	80 102	114,51	-	-	3,1
04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	3	80 102	114,51	-	-	3,1
04.3 - Entretien et réparation du logement	2	26 742	111,29	3,6	3,6	10,6
04.3.1 - Produits pour l'entretien et la réparation du logement	3	22 387	113,49	4,4	4,4	12,5
04.3.2 - Services d'entretien et de réparation du logement	3	4 355	100,85	-	-	1,7
04.4 - Services relatifs au logement	2	15 973	110,10	-	-	2,3
04.4.1 - Adduction d'eau	3	8 410	110,37	-	-	3,4
04.4.2 - Enlèvement des ordures	3	6 617	108,56	-	-	-
04.4.3 - Services d'assainissement	3	946	119,49	-	-	10,6
04.5 - Électricité, gaz et autres combustibles	2	54 720	111,26	4,9	4,9	5,0
04.5.1 - Électricité	3	52 979	111,52	5,0	5,0	5,0
04.5.2 - Gaz	3	1 741	103,54	1,5	1,5	3,2
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	1	48 427	95,02	0,1	0,1	-1,7
05.1 - Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol	2	4 195	70,68	0,2	0,2	-11,2
05.1.1 - Meubles et articles d'ameublement	3	3 687	68,22	0,2	0,2	-11,8
05.1.2 - Tapis et autres revêtements de sol	3	508	95,75	0,1	0,1	-6,1
05.2 - Articles de ménage en textiles	2	2 382	75,06	-1,6	-1,6	-9,4
05.2.1 - Articles de ménage en textiles	3	2 382	75,06	-1,6	-1,6	-9,4
05.3 - Appareils ménagers	2	6 366	93,33	1,0	1,0	2,0
05.3.1 - Gros appareils ménagers électriques ou non	3	5 096	91,54	1,8	1,8	1,6
05.3.2 - Petits appareils électroménagers	3	977	102,10	-2,6	-2,6	4,8
05.3.3 - Réparation des appareils électroménagers	3	293	100,00	-	-	-
05.4 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	2	2 313	106,66	0,2	0,2	0,1
05.4.1 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	3	2 313	106,66	0,2	0,2	0,1
05.5 - Outillage pour la maison et le jardin	2	4 351	90,54	-0,3	-0,3	-5,7
05.5.1 - Gros outillages et matériels électriques	3	891	82,33	0,5	0,5	-4,6
05.5.2 - Petits outillages et matériels non électriques	3	3 460	92,95	-0,5	-0,5	-6,0
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	2	28 820	102,66	0,1	0,1	0,2
05.6.1 - Biens d'équipement ménagers non durables	3	12 333	94,73	0,3	0,3	0,4
05.6.2 - Services domestiques et autres services pour l'habitation	3	16 487	109,54	-	-	-
06 - Santé	1	13 612	96,62	1,9	1,9	0,3
06.1 - Produits et appareils thérapeutiques, matériel médical	2	7 232	92,99	-0,4	-0,4	-1,2
06.1.1 - Produits pharmaceutiques	3	5 579	92,51	-0,2	-0,2	-1,5
06.1.2 - Autres produits médicaux, parapharmacie	3	576	95,16	-0,6	-0,6	2,0
06.1.3 - Matériels et appareils thérapeutiques	3	1 077	94,39	-1,4	-1,4	-1,4
06.2 - Services de consultation externe	2	5 735	100,64	4,7	4,7	1,8
06.2.1 - Services médicaux	3	2 308	102,21	11,1	11,1	4,8
06.2.2 - Services dentaires	3	2 152	97,99	0,6	0,6	-0,1
06.2.3 - Services paramédicaux	3	1 275	102,15	-	-	-0,5
06.3 - Services hospitaliers	2	645	103,08	3,1	3,1	3,1
06.3.1 - Services hospitaliers	3	645	103,08	3,1	3,1	3,1

Source : ISPF

RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	janv 2022	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	102,49	1,8	1,8	3,3
07 - Transports	1	193 025	98,77	-1,7	-1,7	4,6
07.1 - Véhicules	2	93 279	96,52	0,1	0,1	-0,7
07.1.1 - Voitures particulières	3	89 654	96,39	0,1	0,1	-0,7
07.1.2 - Motocycles	3	2 787	104,16	-	-	4,4
07.1.3 - Bicyclettes	3	838	87,92	-0,6	-0,6	-13,4
07.2 - Utilisation des véhicules personnels	2	70 487	109,32	0,4	0,4	11,7
07.2.1 - Pièces détachées et accessoires pour les véhicules personnels	3	14 265	108,68	1,8	1,8	5,5
07.2.2 - Carburants et lubrifiants pour les véhicules personnels	3	47 109	110,05	-	-	15,9
07.2.3 - Entretien et réparation des véhicules personnels	3	7 098	108,39	1,3	1,3	3,1
07.2.4 - Autres services relatifs aux véhicules personnels	3	2 015	100,67	-2,7	-2,7	-1,7
07.3 - Services de transport	2	29 259	83,52	-12,8	-12,8	6,9
07.3.2 - Transport de voyageurs par route	3	947	100,00	-	-	-
07.3.3 - Transport aérien de voyageurs	3	24 204	79,84	-15,5	-15,5	8,2
07.3.4 - Transport maritime ou fluvial de voyageurs	3	4 108	103,28	-	-	2,4
08 - Communications	1	28 083	51,12	-	-	-11,3
08.1 - Services postaux	2	820	104,10	0,2	0,2	0,2
08.1.1 - Services postaux	3	820	104,10	0,2	0,2	0,2
08.2 - Équipements de téléphonie et de télécopie	2	2 013	75,07	0,1	0,1	-5,9
08.2.1 - Équipements de téléphonie et de télécopie	3	2 013	75,07	0,1	0,1	-5,9
08.3 - Services de téléphonie et d'accès à internet	2	25 250	49,06	-	-	-12,0
08.3.1 - Services de téléphone et de télécopie	3	25 250	49,06	-	-	-12,0
09 - Loisirs et culture	1	59 055	96,09	1,3	1,3	1,2
09.1 - Équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	2	4 979	74,30	0,2	0,2	-7,3
09.1.1 - Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	3	1 666	62,77	0,6	0,6	-12,3
09.1.3 - Équipement informatique, matériel de traitement de l'information	3	2 895	80,32	-	-	-5,4
09.1.5 - Réparation des équipements informatiques, et du matériel de traitement de l'info	3	418	94,92	-	-	1,8
09.2 - Autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	2	4 900	103,55	0,8	0,8	-
09.2.1 - Biens durables pour les loisirs d'extérieur	3	4 503	102,01	0,8	0,8	-
09.2.3 - Réparation des autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	3	397	125,00	-	-	-
09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	2	19 950	100,58	1,2	1,2	4,7
09.3.1 - Jeux, jouets et passe-temps	3	4 428	84,17	-0,1	-0,1	-3,0
09.3.2 - Équipements de sport, de camping et de loisirs en plein air	3	2 395	98,04	0,9	0,9	4,5
09.3.3 - Produits pour jardins, plantes et fleurs	3	5 588	110,46	1,3	1,3	9,1
09.3.4 - Animaux d'agrément et produits liés	3	6 070	108,37	2,5	2,5	7,2
09.3.5 - Services vétérinaires et autres services pour les animaux d'agrément	3	1 469	98,58	-	-	3,7
09.4 - Services récréatifs, sportifs et culturels	2	17 860	91,03	4,7	4,7	-1,4
09.4.1 - Services sportifs et récréatifs	3	7 603	100,42	-0,3	-0,3	-0,7
09.4.2 - Services culturels	3	7 647	81,73	11,2	11,2	-2,4
09.4.3 - Jeux de hasard	3	2 610	101,02	-	-	-
09.5 - Édition, presse et papeterie	2	6 890	112,62	0,5	0,5	6,2
09.5.1 - Édition de livres	3	1 159	106,60	-0,8	-0,8	3,3
09.5.2 - Journaux et périodiques	3	2 731	128,22	-0,1	-0,1	18,9
09.5.4 - Articles de papeterie et de dessin	3	3 000	103,55	1,6	1,6	-2,2
09.6 - Voyages à forfait	2	4 476	101,84	-8,4	-8,4	0,9
09.6.1 - Voyages à forfait	3	4 476	101,84	-8,4	-8,4	0,9
10 - Enseignement, éducation	1	8 801	112,56	-	-	-
10.1 - Enseignement maternel et primaire	2	2 364	109,19	-	-	-
10.1.1 - Enseignement maternel et primaire	3	2 364	109,19	-	-	-
10.2 - Enseignement secondaire	2	2 653	103,50	-	-	-
10.2.1 - Enseignement secondaire	3	2 653	103,50	-	-	-
10.3 - Enseignement post secondaire non supérieur	2	551	103,23	-	-	-
10.3.1 - Enseignement post secondaire non supérieur	3	551	103,23	-	-	-
10.4 - Enseignement supérieur	2	2 986	129,13	-	-	-
10.4.1 - Enseignement supérieur	3	2 986	129,13	-	-	-
10.5 - Enseignement ne correspondant à aucun niveau particulier	2	247	100,95	-	-	-
10.5.1 - Enseignement ne correspondant à aucun niveau particulier	3	247	100,95	-	-	-
11 - Hôtellerie, café, restauration	1	83 401	114,79	0,8	0,8	2,3
11.1 - Services de restauration	2	79 375	114,72	0,8	0,8	2,3
11.1.1 - Restaurants, snacks, roulottes, cafés et établissements similaires	3	66 270	108,70	1,0	1,0	2,8
11.1.2 - Cantines	3	13 105	160,00	-	-	-
11.2 - Services d'hébergement	2	4 026	116,08	1,2	1,2	2,7
11.2.1 - Services d'hébergement	3	4 026	116,08	1,2	1,2	2,7



RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2017

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	janv 2022	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	102,49	1,8	1,8	3,3
12 - Autres biens et services	1	83 102	112,31	13,1	13,1	13,6
12.1 - Soins personnels	2	18 819	98,10	-0,3	-0,3	2,0
12.1.1 - Salons de coiffure et d'esthétique corporelle	3	6 027	102,88	-0,1	-0,1	1,4
12.1.2 - Appareils électriques ou non pour les soins personnels	3	1 032	92,87	-3,4	-3,4	3,9
12.1.3 - Articles et produits pour les soins et l'hygiène corporelle	3	11 760	96,27	-0,1	-0,1	2,1
12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	2	4 997	91,11	0,1	0,1	-0,8
12.3.1 - Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	3	1 912	89,65	0,2	0,2	-5,0
12.3.2 - Autres effets personnels	3	3 085	92,04	-	-	2,1
12.4 - Protection sociale	2	8 989	105,63	-	-	-
12.4.1 - Protection sociale	3	8 989	105,63	-	-	-
12.5 - Assurances	2	44 537	126,40	24,5	24,5	24,5
12.5.1 - Assurances vie et décès	3	9 083	122,77	22,8	22,8	22,8
12.5.2 - Assurances liées au logement	3	4 877	110,58	7,8	7,8	7,8
12.5.3 - Assurances liées à la santé	3	4 953	126,61	17,6	17,6	17,6
12.5.4 - Assurances liées aux transports	3	25 011	131,36	30,2	30,2	30,2
12.5.5 - Autres assurances	3	613	101,62	5,2	5,2	5,2
12.6 - Services financiers non définis ailleurs	2	234	107,15	2,0	2,0	1,7
12.6.2 - Autres services financiers non définis ailleurs	3	234	107,15	2,0	2,0	1,7
12.7 - Autres services non définis ailleurs	2	5 526	85,64	-	-	-
12.7.1 - Autres services non définis ailleurs	3	5 526	85,64	-	-	-

DÉFINITIONS

Indice (au sens général) :

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100. On parle alors d'un indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

Indice des prix à la consommation :

C'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel de la Polynésie française. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifique. Par convention, on affecte à l'indice la valeur 100 pour une période dite de base (décembre 2017). Les indices courants sont alors rapportés à cette valeur de référence, ce qui permet une lecture directe des évolutions. L'indice des prix est utile aux décideurs, aux économistes, aux entreprises, aux syndicats professionnels, etc. Il a également une utilité sociale et juridique. Il sert de référence pour de nombreuses indexations : pensions alimentaires, rentes viagères, prestations sociales, salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), etc.

Indice Ouvrier :

L'indice Ouvrier se construit de la même manière que l'indice général des prix à la consommation, mais il concerne la structure de consommation des ménages dont le chef de ménage est ouvrier. A l'issue de l'Enquête Budget des Familles de 2001, il est apparu que cette catégorie de ménage présente des ressources souvent voisines du SMIG. Dès lors, l'Indice Ouvrier est une approximation de l'évolution du prix du panier des biens et services consommé par des personnes rémunérées au SMIG.

Inflation :

L'inflation est un phénomène de hausse généralisée des prix qui se traduit par une baisse durable de la valeur de la monnaie. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix. L'inflation est estimée par l'indice des prix à la consommation qui considère les quantités consommées par les ménages comme constantes dans le temps. Le coût de la vie se distingue en théorie de l'inflation par le fait que les ménages ajustent leurs quantités consommées en fonction des variations de prix.

Déflation :

C'est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative. Remarque : Il s'agit d'une notion à ne pas confondre avec la désinflation qui est la baisse de l'inflation (baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix).

Prix réglementés :

En Polynésie française, certains prix de produits et services sont réglementés.

Les services sont classés en trois groupes :

- ceux rendus au consommateur final, aux tarifs réglementés et dont l'augmentation ne peut être supérieure à l'inflation ;
- ceux soumis à un régime spécifique (transports en commun, de marchandises, OPT et électricité, transit et manutention portuaire) ;
- les autres services, dont la fixation des prix est libre (distribution d'eau, assurances, professions libérales, transports aériens, sports et jeunesse et services entre socioprofessionnels).

L'échantillon de l'indice des prix à la consommation :

L'indice des prix à la consommation repose sur près de 9 000 relevés effectués mensuellement auprès de 600 points de vente. Les loyers sont suivis par le biais d'une enquête spécifique auprès d'un panel de 660 logements pris en location. L'évolution des transports aériens internationaux est également mesurée par une enquête distincte où chaque mois près de 1000 tarifs sont collectés sur toutes les destinations au départ de Tahiti.

Nomenclature COICOP :

La classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP) est une nomenclature permettant de décomposer la consommation des ménages par poste de dépenses. Elle est utilisée pour la diffusion des indices de prix à la consommation (IPC). Elle est aussi utilisée pour l'enquête « Budget des familles » et pour la comptabilité.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE

Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nicolas PRUD'HOMME • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Florence BOULIOU

• Dépôt légal : Février 2022 • ISSN 2118-478X • © ISPF